

NOTE CONCEPTUELLE

32èmes Journées De L'Entreprise

L'ENTREPRISE ET LA DÉCENTRALISATION : DYNAMISME ET OPPORTUNITÉS

Motivés par la volonté de se rapprocher des citoyens, les pays démocratiques adoptent majoritairement la déconcentration des pouvoirs. Une telle organisation socio-politique influencera systématiquement la compétitivité des Entreprises, les politiques publiques et l'environnement des affaires. Bien que l'impact économique de la décentralisation soit à l'origine de plusieurs controverses, son étude nous permettrait d'en tirer les bonnes pratiques à adapter dans le contexte Tunisien. La décentralisation est un long processus dont la mise en place est graduelle et surtout objet d'évaluations et de réajustements continus. Toutefois, il est impératif de gagner le soutien public afin de réussir ce processus. Pour que la décentralisation puisse contribuer au développement local, le secteur privé et la société civile doivent être impliqués à chaque étape de cette transition. La promotion du secteur privé dans le nouveau contexte de la décentralisation résultera en l'accroissement de la valeur ajoutée des entreprises et en la création de nouveaux emplois.

Ce sujet, suscitant beaucoup d'intérêt à l'échelle internationale, concerne particulièrement la Tunisie qui, aujourd'hui, est en quête d'opportunités de croissance dans un contexte d'économie fragile et faisant face à des changements liés à l'instauration de la Deuxième République. C'est pour ces raisons que l'IACE a choisi de consacrer la 32^{ème} édition des Journées de l'Entreprise au thème de l'impact économique de la décentralisation ; spécifiquement en ce moment historique, qui est l'approche des premières élections locales, une occasion propice d'aborder ce thème. La 32^{ème} édition des Journées de l'Entreprise qui se déroulera les **08 et 09 Décembre 2017** aura, ainsi, pour thème :

L'ENTREPRISE ET LA DECENTRALISATION : DYNAMISME ET OPPORTUNITES

Fondamentalement, la décentralisation peut engendrer le développement économique en permettant à chaque ville et à chaque région de mobiliser ses ressources et d'optimiser leur exploitation en fonction des réalités présentes et des projets futurs.

L'évaluation des meilleures pratiques utilisées peut faire de la décentralisation un levier de développement économique. En effet, un pouvoir local pourra détecter les besoins les plus urgents et engager des forces locales dans la recherche et l'implémentation de solutions durables. Parallèlement, la décentralisation instaure un climat de concurrence entre les régions tout en leur donnant les moyens d'améliorer leur attractivité. Ceci se fera à travers l'adoption d'une vision économique locale et la mise en place des prérequis pour réussir, ce qui va de pair avec une cohérence entre les politiques adoptées à l'échelle nationale et les actions à entreprendre au niveau local. Ainsi, le premier panel se focalisera sur le thème : **L'IMPACT ECONOMIQUE DE LA DECENTRALISATION : PREALABLES et VISIONS.**

En effet, la transition d'un pays où la totalité du pouvoir a toujours été détenue par un gouvernement central avec plusieurs pouvoirs locaux est un changement radical, nécessitant une réorganisation de l'administration publique et des services rendus. Comment faire pour que cet écosystème décentralisé soit favorable à la création d'emplois et à l'accroissement de la valeur ajoutée des entreprises ?

L'un des objectifs ultimes de la décentralisation est l'instauration d'une économie participative reposant sur la collaboration de tous les acteurs afin de mener à bien la vie politico-économique de leurs régions. Cet objectif majeur ne pourra être atteint sans passer par la pratique d'un dialogue public-privé à l'échelle régionale, permettant, au-delà du partage d'une même vision, l'amélioration continue de l'environnement des affaires. Ainsi, le second panel intitulé : **LA DECENTRALISATION ET L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES**, abordera les questions suivantes : Quelles procédures administratives seront traitées au niveau local ou régional ? De quel pouvoir disposera l'administration locale pour ce qui concerne les services déconcentrés et pour ceux qui ne le seront pas de fait ? De quels recours dispose l'entreprise face à un abus de l'administration locale dépendante ou non des autorités locales ?

En outre, tout changement apporte son lot de défis. Il s'avère que l'une des conséquences défavorables et non négligeables de la décentralisation et à laquelle il faudra se préparer afin d'y remédier, est l'accroissement de la corruption et la gestion de la relation devenue plus étroite avec les politiciens. Quels mécanismes devraient être mis en place au niveau local ? Devrons-nous disposer de stratégies anti-corruption régionales ? Et les institutions y afférentes, telle que l'Instance Nationale et les différents organes de contrôles resteront-ils centralisés ou seront-ils semi-centralisés ? Toutes ces questions seront débattues lors du troisième panel qui portera sur : **LA DECENTRALISATION, INTEGRITE ET RELATION AVEC LES POLITIQUES.**

Ensuite, il va de soi que le développement de l'administration et les services y afférant seront considérablement impactés. La décentralisation n'est pas uniquement politique, elle est aussi et surtout administrative et engendre des conséquences économiques. Elle sera certainement accompagnée par une déconcentration naturelle de plusieurs autres services administratifs et prérogatives. Les responsables nationaux des services ou pouvoirs dont la décentralisation n'est pas prévue seront confrontés à des difficultés lorsqu'il s'agira de discuter et de négocier avec plusieurs responsables régionaux ou locaux et seront dans l'obligation de déconcentrer plusieurs de leurs prérogatives. La décentralisation consacre aussi le principe de la concurrence entre les régions et ceci passera par la mise en valeur des avantages compétitifs de chaque région. Ainsi un aspect important lié à l'attractivité sera débattu lors de la dernière session du vendredi, à savoir : **L'IMPACT DE LA DÉCENTRALISATION SUR LA PRESSION FISCALE.**

Au-delà de la fiscalité locale, qui sera du ressort des pouvoirs locaux, l'accroissement des demandes engendrées par les administrations locales, en termes de gestion ou de ressources pour le développement vont pousser l'administration centrale à essayer de mobiliser de nouvelles ressources, d'où le risque d'accentuer davantage la pression fiscale. Se posera, également dans ce panel, la question de la clé de répartition des recettes fiscales entre les régions mais aussi entre le niveau local et le niveau central. Toutes ces questions seront débattues lors de ce panel.

La décentralisation signifie également que le pouvoir central ne peut pas gérer les différentes régions du pays de la même façon et confiera ainsi cette responsabilité aux autorités régionales. Les modèles économiques existants participent à l'écart économique entre les différentes régions, d'autant plus accentué par une transformation digitale en cours.

La recherche d'une plus grande inclusion rend nécessaire la mise à disposition de moyens plus importants pour les régions les moins développées. Cette conviction étant partagée, la recherche d'inclusion ainsi que l'opportunité d'une gestion autonome au niveau des régions ne devrait pas nous faire croire que toutes les régions doivent adopter les mêmes politiques et approches.

C'est pour cette raison que le cinquième panel est intitulé **MÊME APPROCHE POUR TOUTES LES RÉGIONS : CAS DES MÉTROPOLES ET RÉGIONS FRONTALIÈRES** ; nous allons, ainsi, porter l'attention sur des régions dont les spécificités poussent leurs autorités respectives à adopter des approches spécifiques à savoir les métropoles et les régions frontalières.

Les régions frontalières, dont l'économie locale repose naturellement sur le commerce transfrontalier formel et informel, trouvent ainsi dans leurs localisations géographiques une opportunité pour le dynamisme commercial. Le développement de ces régions sera, par conséquent, boosté par l'étendue de leurs marchés au-delà des frontières. La décentralisation pourra apporter aux responsables régionaux la liberté de nouer, voire d'harmoniser, avec leurs homologues, des stratégies de développement complémentaires, basées sur l'intégration des chaînes de valeurs des deux côtés des frontières.

Le moyen le plus approprié sera, ainsi, de miser sur le déploiement des chaînes de valeurs locales, propres à chacune des régions, leur permettant de disposer d'un avantage comparatif. Vu les spécificités locales, quelles seraient les chaînes de valeurs à développer dans ces régions ? Les autorités régionales auront-elles les aptitudes et les ressources pour y arriver ?

L'observation du développement économique des pays décentralisés montre l'importance des métropoles comme locomotive de l'économie nationale. En termes de taille de marché, d'importance du secteur privé en place, d'étendue de l'écosystème existant, on ne peut pas omettre l'importance du rôle des métropoles pour assurer le développement économique à l'échelle nationale et leurs rôles pour créer des synergies et des externalités sur les autres régions. La quête de l'inclusion pour atténuer les disparités régionales devrait se faire non pas dans la logique de stopper le développement de ces régions mais plutôt dans une logique de rattrapage et de synergie.

Enfin, le sixième panel, qui sera organisé sous forme de débat, posera la question de la décentralisation du dialogue social, sous le titre : **LA DECENTRALISATION ET LE DIALOGUE SOCIAL**. Est-il possible, envisageable ? Comment les deux organisations patronales et celles des travailleurs l'appréhendent-elles ? Des changements structurels au niveau des deux organisations s'imposent :

Qui représentera la tripartie au niveau régional ? De quelles prérogatives disposeront les responsables régionaux et quelle coordination avec leurs centrales ? Les organisations patronales et syndicales seront-elles appelées à revoir leurs modes de gouvernance, de gestion et de conduite du dialogue social ?

JEUDI 7 DECEMBRE 2017

- 18.00 – 20.30 Accueil des participants
- 20.30 – 22.00 Cocktail Dînatoire Offert par « OneTech »

VENDREDI 8 DECEMBRE 2017

- 09.00 – 09.10 **Discours d'Accueil :**
M. Ahmed BOUZGUENDA, Président, IACE, *Tunisie*
- 09.10 – 09.20 **Présentation des Journées de l'Entreprise 2017 :**
M. Hedi SELLAMI, Coordinateur des JES 2017, IACE, *Tunisie*
- 09.20 – 09.40 **Ouverture Officielle :**
M. Youssef CHAHED, Chef du Gouvernement, *Tunisie*

- 09.40 – 11.10 **Premier Panel :**
L'IMPACT ECONOMIQUE DE LA DECENTRALISATION : PREALABLES et VISION

AVANT-PROPOS : La décentralisation peut favoriser le développement économique car elle permet à chaque ville et à chaque région de mobiliser ses ressources et d'optimiser leur exploitation en fonction des réalités présentes et des projets futurs. D'un autre côté, elle pourrait également réduire les économies d'échelle des investissements publics. Même si les études d'impact de la décentralisation sur l'économie ne convergent pas vers un résultat commun, un consensus semble se dégager sur les conditions préalables pour une décentralisation réussie. Comment faire pour que cet écosystème décentralisé soit favorable à la création d'emplois et à l'accroissement de la valeur ajoutée des entreprises ?

MODERATEUR :

Mme. Sonia DAMMAK
Directeur Communication, Vivo Energy, *Tunisie*

INTERVENANTS :

- M. Youssef CHAHED**, Chef du Gouvernement, *Tunisie*
M. Ahmed MAITEEG, Vice-Premier Ministre, *Libye*
M. Roberto GALLARDO, Ancien Ministre de la planification et des politiques économiques, *Costa Rica*
M. Bertrand DELANOE, Ancien Maire, Paris, *France*
M. Abbes MOHSEN, Ancien Maire, Tunis, *Tunisie*
M. Radhi MEDDEB, Président Directeur Général, Comete Engineering, *Tunisie*

- 11.10 – 11.40

Pause-Café
Offerte par « LLOYD ASSURANCES »

11.40 – 13.00

Deuxième Panel :**LA DECENTRALISATION ET L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES**

AVANT-PROPOS : L'un des objectifs ultimes de la décentralisation est l'instauration d'une économie participative où tous les acteurs collaborent pour mener à bien la vie politico-économique de leur région. Ce second panel soulèvera les caractéristiques favorables à l'amélioration de l'environnement des affaires. Le débat se focalisera notamment sur les moyens d'engager la population locale dans la vie économique. De quel pouvoir disposera l'administration locale pour ce qui concerne les services déconcentrés et pour ceux qui ne le seront pas de fait ? De quels recours disposent l'entreprise face à un abus de l'administration locale dépendante ou non des autorités locales ?

MODERATEUR :**M. Anis MORAI**Enseignant Universitaire et Journaliste, RTCI & Radio Nationale, *Tunisie***INTERVENANTS :****M. Slim FERIANI**, Ministre de l'Industrie et des PME, *Tunisie***M. Gregory SIMPSON**, Directeur de la Région MENA, Centre International des Entreprises Privées, *Etats-Unis***M. Christian ZAENS**, Directeur Exécutif, Institut pour la solidarité en Asie, *Philippines***M. Khaled SELLAMI**, Directeur Général, ESSILOR SIVO, *Tunisie*

13:00 – 15.00

Déjeuner

Offert par « BANQUE DE TUNISIE »

15:00 – 16.30

Troisième Panel :**LA DECENTRALISATION, INTÉGRITÉ ET RELATIONS AVEC LES POLITIQUES**

AVANT-PROPOS : Une nouvelle Administration Locale, probablement moins outillée, soulève une des conséquences défavorables et non négligeables de la décentralisation et à laquelle il faudra se préparer, qui est relative à l'accroissement de la corruption et la gestion de la relation devenue plus étroite avec les politiciens. Quels mécanismes devraient être mis en place au niveau local afin d'y remédier ?

MODERATEUR :**M. Hamza BELLOUMI**,Animateur, Shems FM & Elhiwar Ettounsi, *Tunisie***INTERVENANTS :****M. Chawki TABIB**, Président, Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption, *Tunisie***M. Michel HERVE**, Fondateur, Groupe Hervé & Ancien Maire de Parthenay, *France***M. Yasser AKKAOUI**, Président, Centre Libanais des Études Politiques, *Liban***M. Slaheddine ZAHAF**, Expert Comptable & Ancien Député à l'ANC, *Tunisie***Mme. Muriel TARGNION**, Maire, Verviers, *Belgique*

16:30 – 18.00

Quatrième Panel :**L'IMPACT DE LA DÉCENTRALISATION SUR LA PRESSION FISCALE**

AVANT-PROPOS : L'accroissement des demandes engendrées par les administrations locales en termes de gestion ou de ressources pour le développement, poussera l'administration centrale à essayer de mobiliser de nouvelles ressources, d'où le risque d'accentuer davantage la pression fiscale. Se posera la question de la clé de répartition des recettes fiscales entre les régions mais aussi entre les niveaux local et central. Comment sera perçu cet impact par le contribuable et par l'administration ? Quel modèle sera approprié au contexte tunisien ?

MODERATEUR :**M. Ahmed KAMMOUN**

Directeur Général, Hôtel Corail, Tunisie

INTERVENANTS :**M. Ridha CHALGHOU**, Ministre des Finances, Tunisie**M. Fayçal DERBEL**, Ministre-Conseiller auprès du Chef du Gouvernement, Tunisie**M. Mongi RAHOU**, Président, Commission des Finances, ARP, Tunisie**M. Mokhtar HAMMAMI**, Président, Instance de Prospective et d'Accompagnement du Processus de Décentralisation, Tunisie

19.30 – 21.00

Réception de Networking

Offerte par « UNIVERSITÉ CENTRALE »

SAMEDI 9 DECEMBRE 2017

09.00 – 10.30

Cinquième Panel :**MÊME DÉVELOPPEMENT POUR TOUTES LES RÉGIONS : CAS DES MÉTROPOLIS ET RÉGIONS FRONTALIÈRES**

AVANT-PROPOS : Les villes et régions gagneront le pari de la décentralisation en se fixant des objectifs de développement tangibles et en mettant en place des méthodologies structurées et claires pour les atteindre. Autant que les métropoles, les régions frontalières disposent de plans de développement économique durable spécifique pour chacune. Comment redynamiser les secteurs d'activités économiques et faire éclore de nouvelles opportunités de développement ?

MODERATEUR :**Mme. Sahar MECHRI,**

Directeur Exécutif, Le Manager

INTERVENANTS :**M. Riadh MOUAKHER**, Ministre des Affaires Locales et de l'Environnement, Tunisie**M. Jaap DE VISSER**, Expert décentralisation, Afrique du Sud**M. Baded KONSOU**, Ministre des Affaires Locales, Libye**M. Yacine GHLIS**, Directeur, Chambre de Commerce et d'Industrie, Souk Ahras, Algérie**M. Marouane EL ABASSI**, Représentant en Libye, Banque Mondiale

10.30 – 11.00

Pause-Café

Offerte par « LLOYD ASSURANCES »

11.00 – 12.30

Sixième Panel :**LA DECENTRALISATION ET LE DIALOGUE SOCIAL**

AVANT-PROPOS : La décentralisation va toucher l'organisation politique du pays. Son impact économique est certain même si le résultat final demeure mitigé. La recherche d'une harmonisation entre les politiques et les attentes impacteront la nature du dialogue social. Ce dernier sera-t-il également décentralisé ? Les organisations patronales et les syndicats des travailleurs seront-ils appelés à revoir leurs modes de gouvernance, de gestion et de conduite du dialogue social ?

MODERATEUR :**M. Wassim BEN LARBI**Journaliste, Express FM, *Tunisie***INTERVENANTS :**

M. Khalil GHARIANI, Président, Commission Sociale, Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, *Tunisie*

M. Mohamed Ali BOUGHDIRI, Secrétaire Général-Adjoint Chargé du Secteur Privé, Union Générale Tunisienne du Travail, *Tunisie*

M. Habib KCHAOU, Directeur Général, Joint-Oil & Expert en dialogue Social

12.30 – 15.00

Déjeuner de Clôture

Offert par « TUNISIE LEASING »

PARTENAIRES OFFICIELS



SPONSORS GOLD



SPONSORS BRONZE

